



12^È EDITION
Du 15 au 19 Mars 2021

ATTESTATION DE PARTICIPATION

Marisa Gonçalves, membre de l'Equipe 36, a participé à la 12^{ème} édition du Concours de la Médiation Commerciale du 15 au 19 Mars 2021, organisé par le CMAP et son centre de formation l'Institut 131.

Ces 4 journées de compétition, qui ont réuni 45 équipes d'étudiants, étaient destinées à évaluer les performances du candidat selon les critères suivants:

- Connaissance des règles de la médiation et du rôle du médiateur.
- Mise en œuvre de la médiation en respectant les cinq étapes du processus.
- Utilisation des techniques de médiation (reformulation, questions ouvertes...)
- Mise en valeur des qualités du médiateur (indépendance, impartialité, sens de l'écoute...)

L'équipe 36 s'est qualifiée pour les quarts de finale.

Sophie Henry

Déléguée générale du CMAP



12^È EDITION
Du 15 au 19 Mars 2021

ATTESTATION DE PARTICIPATION

Valeriia Probst, membre de l'Equipe 36, a participé à la 12^{ème} édition du Concours de la Médiation Commerciale du 15 au 19 Mars 2021, organisé par le CMAP et son centre de formation l'Institut 131.

Ces 4 journées de compétition, qui ont réuni 45 équipes d'étudiants, étaient destinées à évaluer les performances du candidat selon les critères suivants:

- Connaissance des règles de la médiation et du rôle du médiateur.
- Mise en œuvre de la médiation en respectant les cinq étapes du processus.
- Utilisation des techniques de médiation (reformulation, questions ouvertes...)
- Mise en valeur des qualités du médiateur (indépendance, impartialité, sens de l'écoute...)

L'équipe 36 s'est qualifiée pour les quarts de finale.

Sophie Henry

Déléguée générale du CMAP



12^È EDITION
Du 15 au 19 Mars 2021

ATTESTATION DE PARTICIPATION

Laura Fontana, membre de l'Equipe 36, a participé à la 12^{ème} édition du Concours de la Médiation Commerciale du 15 au 19 Mars 2021, organisé par le CMAP et son centre de formation l'Institut 131.

Ces 4 journées de compétition, qui ont réuni 45 équipes d'étudiants, étaient destinées à évaluer les performances du candidat selon les critères suivants:

- Connaissance des règles de la médiation et du rôle du médiateur.
- Mise en œuvre de la médiation en respectant les cinq étapes du processus.
- Utilisation des techniques de médiation (reformulation, questions ouvertes...)
- Mise en valeur des qualités du médiateur (indépendance, impartialité, sens de l'écoute...)

L'équipe 36 s'est qualifiée pour les quarts de finale.

Sophie Henry

Déléguée générale du CMAP